

Nantes, le 29 avril 2019

Transports

La Région des Pays de la Loire prépare la rentrée des transports scolaires

La compétence des transports par car est confiée aux Régions depuis septembre 2017 à la suite de la loi NOTRe. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de transport scolaire, la Région des Pays de la Loire a organisé, vendredi 26 avril, la première *conférence régionale du transport scolaire*. Ce rendez-vous rassemblait une trentaine de partenaires afin de bâtir en concertation un plan d'actions répondant aux besoins et de garantir aux 140 000 élèves ligériens transportés un service de qualité et leur sécurité au quotidien. Une déclinaison départementale de la conférence sera proposée à l'automne afin de tenir compte des spécificités de chaque territoire.

« En complément du travail d'harmonisation engagé avec la mise en place de la marque transport régionale Aléop et d'un règlement et d'un tarif uniques, nous poursuivons la construction de notre politique de transport scolaire en concertation avec toutes les parties prenantes. Cette première édition de la conférence régionale des transports scolaires a pour vocation à devenir un rendez-vous annuel ; il s'agit à la fois de répondre aux besoins actuels en matière de sécurité, d'organisation des services, de recrutement de chauffeurs..., mais aussi d'engager une réflexion collective sur le transport scolaire de demain dans un contexte de dynamisme démographique notable. » explique Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

A l'occasion de cette première conférence, les parties prenantes des transports scolaires présentes ont souligné leur volonté de coopérer : associations de parents d'élèves, transporteurs, DASEN (direction académique), Union régionale des associations diocésaines de l'enseignement Libre (URADEL), Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), syndicats de conducteurs et Départements. Les pistes évoquées sur les divers sujets seront travaillées au cours de l'année avec un retour fin 2019 dans chaque département.

De nouveaux services pour la rentrée 2019

Un règlement unique et des tarifs harmonisés pensés dans un souci d'équité : l'abonnement aux transports scolaires sera de 110 € par an par enfant, avec une gratuité applicable dès le 3^{ème} enfant transporté. Ce nouveau tarif est avantageux pour 90 % des familles ligériennes concernées bénéficieront d'un tarif inférieur à celui des années antérieures. Un demi-tarif de 55€ sera appliqué pour les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).

De nouveaux services sont créés à destination des familles ligériennes, avec la mise en place d'une nouvelle billettique, qui représente un investissement régional de plus de 3 M€, des procédures d'inscriptions facilitées ouvertes sur www.aleop.paysdelaloire.fr à partir du 13 mai et des paiements échelonnés. Nouveauté 2019 également, les apprentis peuvent désormais accéder aux services scolaires.

Afin de maintenir un service de proximité et d'assurer la continuité, les équipes des services transports restent localisées dans les départements avec un accueil dans chaque antenne régionale.

Priorité à la sécurité

La Région souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs, en complément du *Plan d'actions sécurité* qu'elle a initié en 2018 afin d'assurer un transport sécurisé des élèves au quotidien. Les échanges ont porté sur la sécurité aux abords des arrêts et à bord : les contrôles de sécurité lors de la création d'un point d'arrêt ou d'un circuit, la distribution aux élèves de gilets haute visibilité à l'automne 2019 par la Région, le diagnostic des passages à niveau sensibles, l'harmonisation des procédures en cas de crise, la campagne de communication régionales et la sensibilisation aux règles de sécurité dans les établissements.

Diminuer les incivilités, rendre les trajets plus sûrs

Les incivilités des élèves à bord des cars scolaires sont une préoccupation grandissante car elles perturbent le service, détériorent la sécurité et nécessitent parfois une mobilisation humaine importante afin de les résoudre. Elles contribuent également à rendre le travail des conducteurs plus difficile. Plusieurs mesures sont envisagées à travers des échanges et une campagne de sensibilisation auprès des élèves, des chefs d'établissements et des élus.

Faire face à la pénurie de conducteurs

Le secteur du transport de voyageurs connaît en France une pénurie de conducteurs, dont les conséquences peuvent amener à supprimer certains services. Afin de faire face à cette situation aux côtés de l'ensemble des acteurs ligériens du transport, la Région soutient financièrement la formation de chauffeurs et relaie des campagnes de recrutement. La réflexion s'est portée vendredi sur l'optimisation des services afin de faire assurer à un seul car un maximum de services scolaires en échelonnant les heures de début de cours sur certains secteurs et sur les combinaisons d'activité envisageables pour augmenter le volume horaire des chauffeurs et pérenniser les emplois.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- Plus de 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises intervenant pour la Région dans les transports scolaires
- Un budget régional annuel de 120 M€ dédié aux transports scolaires

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97